



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E97942

VALABLE JUSQU'AU 09/02/2026

ÉDITÉ LE

11/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/04/2006

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/07/2023

13 000

Raison sociale : BATI NATURE

3040 ROUTE LOUIS PASTEUR
26300 CHATUZANGE-LE-GOUBET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ROMANS SUR ISERE 00 310 626

Siret : 489 256 495 00040

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 04-001-85

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1254000/002 184074/5

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1254000/002 184074/5

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 04 76 38 66 41

Portable : 06 45 75 17 10

Fax :

Site Internet : www.bati-nature.fr/

E-mail : contact@bati-nature.fr

Responsabilité légale :

STECK MAEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	06/10/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.